

7 avril 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier du 4 avril 2008, Madame Leone Meyer a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 avril 2008, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Phison Capital qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE et détenir 8 841 829 actions PUBLICIS GROUPE représentant 17 118 696 droits de vote (1), soit 4,55% du capital et 6,65% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit de Phison Capital.

-
- (1) Dont 4 290 actions représentant autant de droits de vote détenus directement par Mme Leone Meyer.
(2) Sur la base d'un capital composé de 194 408 354 actions représentant 257 560 167 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.